

PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne

PAT de la Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Date de la dernière actualisation : 08/12/2025



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2025
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2025

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Centre-Val de Loire

Loiret

Le territoire du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne présente une diversité de productions agricoles, à préserver et valoriser dans un contexte de dérèglement climatique. L'alimentation locale, de saison, de qualité est à développer en agissant de manière cohérente et inclusive sur toute la chaîne du producteur au consommateur.

Chiffres clés du territoire



Contexte

100 340 habitants
56 communes
56,56 habitants/km²
1 773,89km² de communes
1 356,42 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

7,35% de chômage
23 570€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

4 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,02 associations par 10 km²
0,04 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

42 118,81 hectares de SAU
23,74% de SAU
dont 5,11% de SAU en bio
dont 1,89% de légumineuses
dont 15,16% de prairies permanentes



Structures agricoles

495 exploitations
51 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau
Taux de nitrates > 50 mg par litre d'eau
23 351 751,00m³ d'eau utilisés pour l'irrigation
en hausse de 9,99% depuis 5 ans
51,24 de haie/ha de SAU



Distribution

75 enseignes de distribution
dont 26 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

2 854 emplois dans la transformation
+7,01% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

58 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 13 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne (Territoire de projet)

Nom de l'instance de décision

Comité PAT

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › Elus du bureau du PETR
- › Elus des communes du PETR
- › Région Centre-Val de Loire
- › DRAAF Centre-Val de Loire
- › Département du Loiret

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'agriculture du Loiret
- › ADEAR45

- › GABOR45
- › Bio-Centre
- › Agriculteurs locaux

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › Association Interprofessionnelle de la Betterave Rouge du Loiret
- › Association Atelier de Transform'actions Collectif du Loiret (ATC 45)

Acteurs de la restauration collective

- › Manger bio en Centre-Val de Loire

Acteurs de la distribution alimentaire

- › LogiFrais 45

Représentants des consommateurs

- › membres du conseil de développement du PETR
- › Habitant

Acteurs de la santé

- › Elus du CLS
- › OSA Centre

Acteurs du social

- › Secours catholique

Acteurs environnementaux

- › Graine Centre Val de Loire

Autres

- › Membres du Comité de programmation du Groupe d'action Locale Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › Département du Loiret
- › PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais
- › PETR Gâtinais Montargois

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'Agriculture 45
- › BioCentre
- › ADEAR45

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › ATC 45

Acteurs de la restauration collective

- › Etablissements de restauration scolaire et médicosociaux

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Manger Bio Centre Val de Loire
- › LogiFrais 45

Acteurs de la santé

- › OSA Centre

Acteurs du social

- › Relais social de Saint-Denis de l'Hôtel
- › Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité de La ferté Saint Aubin
- › Secours Catholique du loiret

Acteurs environnementaux

- › Loiret Nature Environnement
- › Graine Centre Val de Loire
- › Sologne Nature Environnement

Autres

- › CNFPT
- › Centraider

Les objectifs stratégiques du projet

Conserver la diversité des productions agricoles et alimentaires

Développer les circuits courts alimentaires de proximité

Améliorer l'approvisionnement de la restauration collective

Renforcer l'accès pour tous à une alimentation locale

Accompagner les acteurs locaux aux enjeux de transition agricole et alimentaire

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement des circuits de proximité	Accompagnement de projets collectifs : magasin de producteurs biologiques, boutique de produits locaux	Action réalisée
	Organisation des filières	Positionnement en territoire test pour le Loiret sur la logistique des circuits alimentaires de proximité (étape 1)	Action réalisée
	Organisation des filières	Expérimentation d'une solution logistique de proximité (étape 2)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Diffusion du guide départemental des producteurs locaux en vente directe	Action réalisée
	Valorisation des produits durables et locaux auprès des structures d'accueil du tourisme, restaurateurs et métiers de bouche	Valorisation de l'alimentation à travers le slow-tourisme	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	éducation à l'alimentation durable et au goût	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Action d'éducation à l'alimentation durable du champ à l'assiette	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Défi Alimentation	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels sur les liens alimentation-santé	Sensibilisation des acteurs locaux sur les liens alimentation-santé en partenariat avec le Contrat Local de Santé	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Faciliter l'accès des publics vulnérables aux produits frais et locaux	Action programmée
	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Mise en place de défis alimentation en lien avec les acteurs sociaux	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Autres actions environnementales	Sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux de transition agricole et alimentaire	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Diversification des sources de protéines dans les menus	Formations des chefs de cuisine à la mise en oeuvre de repas végétariens	Action réalisée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Accompagnement de la restauration collective locale sur l'approvisionnement local et le respect de la loi EGALIM	Action réalisée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Synchronisation des commandes entre plusieurs établissements de restauration collective	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux de maintien du foncier agricole	Action programmée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Les indicateurs de suivi/évaluation précisés sur les fiches-actions du plan d'actions à 5 ans servent à renseigner ou à compléter les indicateurs de suivi et d'objectif fixés par thématique de la SNANC - Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat et mesurer l'avancée des actions du PAT. Le travail de suivi est réalisé par le chargé de mission PAT. Une évaluation sera réalisée à mi-parcours du plan d'actions en 2028. Ce type d'évaluation permet de réorienter la stratégie / plan d'actions et de relancer le cas échéant une dynamique territoriale. Les résultats de l'évaluation constitueront donc une base de réflexion pour la mise en oeuvre du plan d'action sur le territoire de 2028 à 2030. Un groupe de travail suivi/évaluation issu du comité PAT pilotera la démarche.

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

- En partenariat avec le PAD "Mangeons Loiret", le PETR s'est positionné comme territoire-test pour mettre en réseau et faciliter l'émergence d'un collectif de producteurs afin de tester une solution logistique de proximité. Cette action initiée sur le territoire en 2023 se poursuit depuis 2024 en coopération avec les producteurs situés sur le territoire voisin du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais.
- Transferts d'expériences, visites d'initiatives territoriales : en décembre 2021, visite des membres du comité PAT de la légumerie portée par l'association d'insertion sociale et professionnelle APAGEH à Châteaurenard en lien avec le PETR Gâtinais Montargois; en avril 2022, visioconférence avec les services du conseil départemental du Loir-et-Cher au sujet de la légumerie départementale située à Blois en lien avec le PAT du Pays des Châteaux; en mai 2022, visite de la légumerie de la coopérative Bio Ile-de-France à Combs-La-Ville.
- Animation d'un atelier sur l'alimentation-santé en commun avec le PAT Gâtinais Montargois dans le cadre du forum "Territoire et santé : quels liens avec l'environnement " à Saint-Martin-d'Abbat le 27 janvier 2025. Ce forum a été organisé dans le cadre des Contrats Locaux de Santé des 3 PETR (Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, Beauce Gâtinais en Pithiverais et Gâtinais Montargois).

Coopération interterritoriale

Oui

- En partenariat avec la chambre d'agriculture du Loiret, le PETR a coopéré de septembre 2020 à octobre 2021 avec les territoires voisins du PETR Loire-Beauce et Orléans-Métropole dans le cadre du projet "restauration collective de l'orléanais" pour accompagner 20 établissements volontaires (dont 14 sur le territoire du PAT Forêt d'Orléans-Loire-Sologne) sur les questions d'approvisionnement local et de qualité.
- Accompagnement du projet « Micro-filière semences paysannes du Loiret » porté de 2021 à 2023 par l'ARDEAR Centre-Val de Loire et financé dans le cadre du dispositif «A Vos ID» via les contrats régionaux de solidarité territoriale des PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, du Pays Giennois et du PETR Gâtinais Montargois.

PAT membre des réseaux

› Réseau des PAT en Centre Val de Loire

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Le programme LEADER
- › La politique européenne de cohésion et le FEDER-FSE
- › Les aides des Régions
- › Autres
 - Mesures de compensation collective agricole

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Iwan Le Merdy
02 38 46 84 40
projetalimentaire@petrforetorleans.fr
Développement économique
Chargé de mission économique
Place du Grand Cloître
45150 Jargeau

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)